

RCS : PAU Code greffe : 6403

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PAU atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1988 B 00414 Numéro SIREN : 348 865 353 Nom ou dénomination : MAZEDIS

Ce dépôt a été enregistré le 18/01/2021 sous le numéro de dépôt 307

BILAN ACTIF

SAS MAZEDIS
Du 01/02/2019 au 31/01/2020
En Euro

ACTIF

	Valeurs au 31/01/20			% de l'actif	Valeurs au 31/01/19		% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr.	Val. Nettes				
Capital souscrit non appelé							
ACTIF IMMOBILISÉ							
Immobilisations incorporelles				0.07			0.07
Frais d'établissement							
Frais de développement							
Concessions, brevets et droits similaires	75 639.03	66 374.89	9 264.14		7 684.84		
Fonds commercial (1)							
Autres immobilisations incorporelles							
Immobilisations incorporelles en cours							
Avances et acomptes							
Immobilisations corporelles				49.88			35.88
Terrains	1 141 856.53	150 146.42	991 710.11		993 594.50		
Constructions	5 505 871.19	3 726 720.61	1 779 150.58		1 967 334.20		
Installations tech., matériel & outillages	2 009 427.02	1 424 516.33	584 910.69		532 948.53		
Autres immobilisations corporelles	438 580.78	301 695.54	136 885.24		168 447.57		
Immobilisations corporelles en cours	2 455 183.06		2 455 183.06		289 970.00		
Avances et acomptes	440 350.29		440 350.29				
Immobilisations financières (2)				9.54			10.78
Participations	565 608.21		565 608.21		533 791.51		
Créances rattachées à des participations	27 876.42		27 876.42		27 876.42		
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille							
Autres titres immobilisés	457 043.36		457 043.36		453 788.36		
Prêts					7 609.66		
Autres immobilisations financières	171 569.53		171 569.53		164 837.18		
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	13 289 005.42	5 669 453.7	7 619 551.63	59.50	5 147 882.77		46.73
ACTIF CIRCULANT							
Stocks et en-cours				20.16			26.64
Matières premières et autres appro	20 721.07		20 721.07		21 047.30		
En-cours de production (biens et services)							
Produits intermédiaires et finis							
Marchandises	2 721 567.00	160 330.22	2 561 236.78		2 914 062.18		
Avances et acomptes versés sur commandes	730.02		730.02	0.01	730.02		0.01
Créances				12.65			14.25
Clients (3)	82 856.28		82 856.28		148 990.40		
Clients douteux, litigieux (3)		1 019.00	-1 019.00		-723.00		
Clients factures à établir (3)	64 152.95		64 152.95		101 841.46		
Personnel et comptes rattachés (3)	2 302.84		2 302.84		1 890.00		
Créances fiscales et sociales (3)	219 896.40		219 896.40		112 279.17		
Autres créances (3)	25 809.53		25 809.53		38 646.07		
Débiteurs divers (3)	1 225 703.20		1 225 703.20		1 167 329.19		
Capital souscrit - appelé non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Actions propres							
Autres titres							
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	746 972.31		746 972.31	5.83	1 238 038.30		11.24
Charges constatées d'avance (3)	237 035.88		237 035.88	1.85	124 764.72		1.13
TOTAL ACTIF CIRCULANT	5 347 747.48	161 349.22	5 186 398.26	40.50	5 868 895.81		53.27
Charges à répartir sur plusieurs exercices							
Primes de remboursement des emprunts							
Ecart de conversion actif							
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	18 636 752.90	5 830 803.0	12 805 949.89	100	11 016 778.58		100

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

COMPTES ANNUELS

**BILAN
RESULTAT
ANNEXE**

BILAN PASSIF

SAS MAZEDIS
Du 01/02/2019 au 31/01/2020
En Euro

PASSIF

	Valeurs au 31/01/20	% du passif	Valeurs au 31/01/19	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital				
dont versé :	52 352.00		52 352.00	0.48
Primes d'émission, de fusion, d'apport	137 036.00	1.07	137 036.00	1.24
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		28.82		33.48
Réserve légale	5 235.20		5 235.20	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	3 685 247.16		3 682 736.97	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	869 932.79	6.79	863 046.19	7.83
SITUATION NETTE	4 749 803.15	37.09	4 740 406.36	43.03
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	675 787.07	5.28	722 627.90	6.56
TOTAL CAPITAUX PROPRES	5 425 590.22	42.37	5 463 034.26	49.59
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES BIS				
PROVISIONS				
Provisions pour risques	84 206.00		72 373.00	
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS	84 206.00	0.66	72 373.00	0.66
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 232 833.16	17.44	823 294.74	7.47
Emprunts et dettes financières diverses (3)	741 956.50	5.79	570 788.54	5.18
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	24 635.58	0.19	38 053.87	0.35
Fournisseurs	2 662 414.08	20.79	2 301 339.40	20.89
Fournisseurs, factures non parvenues	222 220.40	1.74	294 083.80	2.67
Dettes fiscales et sociales	1 216 987.03	9.50	1 241 138.61	11.27
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	3 778.20		1 815.07	
Autres dettes	191 311.54	1.49	210 857.29	1.91
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	17.18			
TOTAL DETTES	7 296 153.67	56.97	5 481 371.32	49.75
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	12 805 949.89	100	11 016 778.58	100

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

1 921 867.00

5 349 651.09

346.30

625 101.95

4 856 269.37

COMPTE DE RÉSULTAT

SAS MAZEDIS
Du 01/02/2019 au 31/01/2020
En Euro

	Du 01/02/19 Au 31/01/20	% CA	Du 01/02/18 Au 31/01/19	% CA	Variation en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	36 553 985	91	36 940 320	91	-386 335	-1
Production vendue (biens et services)	3 636 301	9	3 793 844	9	-157 543	-4
Montant net du chiffre d'affaires	40 190 286	100	40 734 164	100	-543 878	-1
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	10 513		28 397		-17 884	-63
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	294 922	1	319 564	1	-24 642	-8
Autres produits	95 715		79 346		16 369	21
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	40 591 435	101	41 161 470	101	-570 035	-1
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	31 659 814	79	32 566 089	80	-906 275	-3
Variation de stocks	383 599	1	-195 335		578 934	-296
Achats de matières premières et autres approvisionnements	95 236		67 139		28 097	42
Variation de stocks	326		5 561		-5 235	-94
Autres achats et charges externes	1 771 287	4	1 712 102	4	59 185	3
Impôts, taxes et versements assimilés	618 284	2	697 842	2	-79 558	-11
Salaires et traitements	3 405 965	8	3 291 608	8	114 357	3
Charges sociales	902 675	2	1 011 853	2	-109 178	-11
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amort.	387 045	1	430 346	1	-43 302	-10
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	161 349		191 827		-30 478	-16
Dotations aux provisions	15 206		3 373		11 833	351
Autres charges	5 257		6 498		-1 241	-19
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	39 406 043	98	39 788 903	98	-382 860	-1
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 185 392	3	1 372 567	3	-187 175	-14
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée	235 344	1	1 930		233 414	
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

35 968

Du 01/02/2019 au 31/01/2020
En Euro

	Du 01/02/19 Au 31/01/20	% CA	Du 01/02/18 Au 31/01/19	% CA	Variation en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)	1 621		2 285		-664	-29
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	86		130		-44	-34
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	1 707		2 415		-708	-29
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	29 673		35 935		-6 263	-17
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	29 673		35 935		-6 263	-17
RÉSULTAT FINANCIER	-27 965		-33 520		5 555	-17
RÉSULTAT COURANT avant impôts	1 392 771	3	1 340 978	3	51 794	4
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion			35 968		-35 968	-100
Sur opérations en capital			2 112		-2 112	-100
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges	48 379		95 368		-46 990	-49
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	48 379		133 448		-85 070	-64
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	15 514		76 009		-60 496	-80
Sur opérations en capital			1 910		-1 910	-100
Dot. amortissements, dépréciations, prov.	1 538		29 818		-28 280	-95
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	17 051		107 737		-90 685	-84
RESULTAT EXCEPTIONNEL	31 327		25 712		5 616	22
Participation des salariés aux résultats	265 907	1	119 295		146 612	123
Impôt sur les bénéfices	288 259	1	384 348	1	-96 089	-25
TOTAL DES PRODUITS	40 876 866	102	41 299 264	101	-422 399	-1
TOTAL DES CHARGES	40 006 933	100	40 436 218	99	-429 285	-1
Bénéfice ou Perte	869 933	2	863 046	2	6 887	1

(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

849
4 716

876
3 846

SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS MAZEDIS
Du 01/02/2019 au 31/01/2020
En Euro
Annexes au Bilan et au Compte de Résultat

	Produites	Informations	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			NA
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	O		
CRÉDIT BAIL			NA
LOCATIONS			NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	O		
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
Variations de la réserve spéciale de réévaluation			NA
Variations de la provision spéciale de réévaluation			NA
ÉTAT DES STOCKS			NA
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O		
EFFETS DE COMMERCE			NA
ENTREPRISES LIÉES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O		
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	O		
TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT	O		
TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES		NS	
ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS			NA
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O		
CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)	O		
LES ENGAGEMENTS	O		
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES	O		
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES	O		
LES EFFECTIFS	O		
CHIFFRE D'AFFAIRES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR CAPITAUX PROPRES		NS	
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS			NA
TRANSFERTS DE CHARGES			NA
COMMENTAIRES			NA

En Euro**FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE**

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2020 dont le total est de 12 805 949.89 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 869 932.79 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2019 au 31/01/2020.

Ces comptes annuels ont été établis le 27/04/2020.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité d'exploitation. Les activités ont commencé à être affectées par le COVID-19 au premier trimestre 2020 . A la date d'arrêté des comptes par le Président des états financiers 2019 de l'entité, la direction de cette dernière n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité à poursuivre son exploitation. »

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/01/2014 ont été établis dans le respect des dispositions du plan comptable général 1999, règlement CRC 1999-03 et des règlements CRC 2002-10 et 2004-06.

En 2005, pour l'application de ces règlements, l'entreprise avait choisi la méthode prospective.

En Euro**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
Ces actifs sont amortis sur des durées allant de 1 à 7 ans.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	30 ans
- Agencement et aménagement des constructions	10 à 20 ans
- Matériels et outillages	5 à 7 ans
- Matériel de transport	5 ans
- Matériel informatique & bureau	4 ans
- Mobilier	10 ans

La société ne bénéficie pas de la dérogation PME. Les immobilisations sont donc amorties selon des durées d'utilisation, revues chaque exercice.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les titres immobilisés ont été dépréciés, le cas échéant, par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

STOCKS

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition PNR, PNR qui compte tenu de la forte rotation des stocks, peut être considéré au prix du premier entré, premier sorti (méthode FIFO).

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

SAS MAZEDIS

Du 01/02/2019 au 31/01/2020

En Euro

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

SAS MAZEDIS
Du 01/02/2019 au 31/01/2020
En Euro

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
CORPORELLES	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	71 614		4 025
	Terrains		1 141 857		
			4 184 572		
	Constructions				
	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales, agencés & aménagés construct.		1 304 111		17 188
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		1 832 096		179 759
	Inst. générales, agencés & aménagés divers		41 431		
	Autres immos corporelles				
FINANCIERES	Matériel de transport				
	Matériel de bureau & mobilier informatique		395 432		17 983
	Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours		289 970		2 165 213
	Avances et acomptes				440 350
TOTAL			9 189 467		2 820 494
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		561 668		31 817
	Autres titres immobilisés		453 788		3 255
	Prêts et autres immobilisations financières		172 447		6 732
TOTAL			1 187 903		41 804
TOTAL GENERAL			10 448 984		2 866 323

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
CORPORELLES	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			75 639	
	Terrains				1 141 857	
					4 184 572	
	Constructions					
	Sur sol propre					
	Sur sol d'autrui					
	Inst. gal. agen. amé. cons				1 321 299	
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.			2 428	2 009 427	
	Inst. gal. agen. amé. divers			3 077	38 354	
	Autres immos corporelles					
FINANCIERES	Matériel de transport					
	Mat. bureau, inform., mobilier			13 188	400 227	
	Emb. récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours				2 455 183	
	Avances et acomptes				440 350	
TOTAL				18 692	11 991 269	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				593 485	
	Autres titres immobilisés				457 043	
	Prêts & autres immob. financières			7 610	171 570	
TOTAL				7 610	1 222 098	

ETAT DES IMMOBILISATIONS

SAS MAZEDIS

Du 01/02/2019 au 31/01/2020

En Euro

TOTAL GENERAL	26 302	13 289 005
----------------------	---------------	-------------------

ETAT DES AMORTISSEMENTS

SAS MAZEDIS
Du 01/02/2019 au 31/01/2020
En Euro
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	63 929	2 446		66 375
Terrains		148 262	1 884		150 146
Constructions	Sur sol propre	2 872 988	116 005		2 988 993
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.	648 361	89 367		737 727
Inst. techniques matériel et outill. industriels		1 299 147	127 797	2 428	1 424 516
Autres immob. corporelles	Inst. générales agencem. amén.	39 797	503	3 077	37 223
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.	228 618	49 042	13 188	264 472
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	5 237 173	384 599	18 692	5 603 079
	TOTAL GENERAL	5 301 102	387 045	18 692	5 669 454

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS		REPRISES		Mouv. net des amorts fin de l'exercice	
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif		Amort. fiscal exceptionnel
Frais d'établissements							
TOTAL							
A. Immob. incorpor.							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre	1 538			47 849		-46 311
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage					530		-530
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
TOTAL		1 538			48 379		-46 841
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL		1 538			48 379		-46 841
Total général non ventilé			1 538			48 379	-46 841

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer					
Primes de remboursement des obligations					

ETAT DES AMORTISSEMENTS

SAS MAZEDIS

Du 01/02/2019 au 31/01/2020

En Euro

Du 01/02/2019 au 31/01/2020
En Euro
TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires	722 628	1 538	48 379	675 787
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
TOTAL		722 628	1 538	48 379	675 787
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	72 373	15 206	3 373	84 206
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL		72 373	15 206	3 373	84 206
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations				
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours	191 104	160 330	191 104	160 330
	Sur comptes clients	723	1 019	723	1 019
	Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL		191 827	161 349	191 827	161 349
TOTAL GÉNÉRAL		986 828	178 093	243 578	921 342
Dont provisions pour pertes à terminaison					
Dont dotations & reprises	- d'exploitation		176 555	195 199	
	- financières				
	- exceptionnelles		1 538	48 379	

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SAS MAZEDIS

Du 01/02/2019 au 31/01/2020

En Euro

Informations financières (5)		Capital (6)		Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)		Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)		Montant des cautions et avals donnés par la société (7)		Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)		Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)	
							Brute		Nette								
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)																	
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)																	
GALERIE GRAND SUD - -		1 500		241 107		99,00		165	165				303 063	233 821	231 483		
LA VALLEE - -		7 622				100,00		381	381				15 823	9 627			
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)																	

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
- (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (S B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
- (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
- (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
- (6) Dans la monnaie locale d'opération.
- (7) En euros lorsque l'entité utilisera pour présenter ses comptes.
- (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
- (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
- (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le précéder dans la colonne Observations.

Du 01/02/2019 au 31/01/2020

En Euro

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)

B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. Filiales non reprises au §A :

a. Filiales françaises

b. Filiales étrangères

2. Participations non reprises au §A :

a. Dans des sociétés françaises

b. Dans des sociétés étrangères

Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	
		Brute	Nette
	des titres détenus (7) (8)		
			Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)
	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)		
		Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	
	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)		
		Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société soumise à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

Du 01/02/2019 au 31/01/2020

En Euro

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	27 876		27 876
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	171 570		171 570
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	147 009	147 009	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	2 303	2 303	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres	219 896	219 896	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	25 810	25 810	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	1 225 703	1 225 703	
	Charges constatées d'avance	237 036	237 036	
	TOTAUX	2 057 203	1 857 757	199 446
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice		
	(2) des			
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

En Euro

IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE

Au 31/01/2016, la société MAZEDIS a été consolidée dans le groupe NAVARDIS, dont la société consolidante était la SAS NAVARDIS pour la première fois.

Au 31/01/2017, le groupe NAVARDIS ne dépasse plus les nouveaux seuils obligeant à produire des comptes consolidés.

Par ailleurs, la société MAZEDIS est devenue filiale du nouveau groupe intégré dont la tête de groupe est NAVARDIS à compter du 01/02/2016.

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

SAS MAZEDIS
Du 01/02/2019 au 31/01/2020
En Euro
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	237 036
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	237 036

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	64 153
Autres créances	979 675
Disponibilités	
TOTAL	1 043 827

Du 01/02/2019 au 31/01/2020
En Euro
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	3 272.00	16.00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	3 272.00	16.00

AFFECTATION DU RÉSULTAT
TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

(Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés)

Report à nouveau de l'exercice précédent		
Résultat de l'exercice précédent		863 046
Prélèvements sur les réserves (à détailler)		
Total des prélèvements sur les réserves		
TOTAL DES ORIGINES		863 046
Affectations aux réserves	- Réserves légales	
	- Autres réserves	2 510
Dividendes		860 536
Autres répartitions		
Report à nouveau		
TOTAL DES AFFECTATIONS		863 046

Du 01/02/2019 au 31/01/2020
En Euro
ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine	1 617	1 617		
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine	2 231 216	309 349	970 631	951 236
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)		133 686	133 686		
Fournisseurs & comptes rattachés		2 884 634	2 884 634		
Personnel & comptes rattachés		703 807	703 807		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		273 200	273 200		
Etat & autres	Impôts sur les bénéfices				
collectiv. publiques	Taxe sur la valeur ajoutée	36 436	36 436		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, tax & assimilés	203 545	203 545		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés		3 778	3 778		
Groupe & associés (2)		608 271	608 271		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		191 312	191 312		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance		17	17		
TOTAUX		7 271 518	5 349 651	970 631	951 236
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 670 150			
	Emprunts remboursés en cours d'exer.	261 299			
(2)	Montant divers emprunts, dett/associés				

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

SAS MAZEDIS
Du 01/02/2019 au 31/01/2020
En Euro
CHARGES À PAYER
CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN
MONTANT

Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 271
Emprunts et dettes financières divers	14 080
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	222 220
Dettes fiscales et sociales	800 645
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	5 409
TOTAL DES CHARGES À PAYER	1 043 626

En Euro

Du 01/02/2019 au 31/01/2020
En Euro
DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION (DIF)
INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 363 993.18 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 0.77 %

Table de mortalité INSEE2018

Taux de turn over

faible pour les cadres

moyens pour les non cadres

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles	2 231 216					2 231 216
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
Lettres d'intention	94 220					94 220
TOTAL (1)	2 325 436					2 325 436
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
TOTAL	2 325 436					2 325 436

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

SAS MAZEDIS

Du 01/02/2019 au 31/01/2020

En Euro

	Dettes garanties	Montant des sûretés
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 231 216	
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	2 231 216	

Du 01/02/2019 au 31/01/2020

En Euro

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires comptabilisés au commissaire aux comptes au titre de l'exercice clos au 31 janvier 2020 s'élèvent à 8 100 euros H.T..

Du 01/02/2019 au 31/01/2020

En Euro

LES EFFECTIFS

	31/01/2020	31/01/2019
Personnel salarié :	161.00	156.00
Ingénieurs et cadres	4.00	4.00
Agents de maîtrise	19.00	20.00
Employés et techniciens	138.00	132.00
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

En Euro

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels qui a été exécutée pour le compte de l'entreprise :

SAS MAZEDIS

Pour l'exercice du 01/02/2019 au 31/01/2020

et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

A la date de mes travaux qui ne constituent ni un audit ni un examen limité et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan	12 805 949.89 €
- Chiffre d'affaires	40 190 285.75 €
- Résultat net comptable	869 932.79 €

Fait à BILLERE

Le

Sophie LOUVEAU JONCOUR

Expert comptable

certifié
conforme

SAS MAZEDIS

Avenue du général de Gaulle

Route de Nay

64110 MAZERES LEZONS

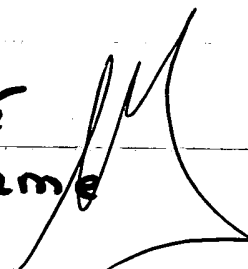
Exercice clos le : 31 janvier 2020



Siège :
60 Av Capitaine Resplandy
64100 BAYONNE
Tél. 05 59 46 00 50

Agence :
SAS FIAC
Avda San Pablo, 26 3ª Planta
28820 COSLADA MADRID
ESPAGNE

certifié
conforme



SAS MAZEDIS

**Avenue du Général de Gaulle
64110 – MAZERES-LEZONS**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31/01/2020

Siège :
60 Av Capitaine Resplandy
64100 BAYONNE
Tél. 05 59 46 00 50

Agence :
SAS FIAC
Avda San Pablo, 26 3ª Planta
28820 COSLADA MADRID
ESPAGNE

A l'Assemblée Générale de la Société MAZEDIS,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale de vos Associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société MAZEDIS relatifs à l'exercice clos le 31 Janvier 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid 19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilité du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Février 2019, à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe des comptes annuels concernant les effets de la crise du Covid-19 sur l'activité et l'incertitude sur la continuité d'exploitation entre la clôture 2020 et l'arrêt des comptes.



JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Suite à la poursuite des travaux de renovation engagés sur l'exercice, nous avons analysé la progression du poste « immobilisations corporelles en cours » qui s'établit à 2,5 M€ au 31 janvier 2020. Nos travaux ont notamment consisté à contrôler la substance des principales factures enregistrées en comptabilité sur l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

RESPONSABILITE DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Société ou de cesser son activité.

Les événements survenus et les éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise du Covid-19 feront l'objet d'une communication à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et



sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bayonne, le 06 juillet 2020

Le Commissaire aux Comptes

SAS EXCO CAUSSIMONT

Michel LARROQUIS

MAZEDIS

Société par actions simplifiée au capital de 52.352 euros
Siège social : Avenue du Général de GAULLE-
64110 MAZERES-LEZONS – 348 865 353 RCS PAU

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 21 JUILLET 2020

PROCES- VERBAL

Le Vingt-Et-Un Juillet Deux mille Vingt, à Onze heures, les associés de la Société MAZEDIS se sont réunis en Assemblée Générale Mixte, au siège de la société UNIVERDIS, Avenue Louis Sallénave à Pau (64000), sur convocation de Monsieur le Président adressée par lettre simple le 23 Juin 2020, conformément aux dispositions statutaires.

Il a été établi une feuille de présence émargée par chaque participant à l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

La SAS EXCO CAUSSIMONT (ex FIAC), Commissaire aux comptes, est présente.

Monsieur Hugo BELIT préside l'Assemblée en sa qualité de Président.

Monsieur le Président constate que l'assemblée peut valablement délibérer, les *quorum* exigés par l'article 18.2.2 des statuts étant atteints.

Il déclare que le texte des résolutions proposées, le rapport de gestion du Président, l'inventaire de l'actif et du passif au 31 Janvier 2020, les comptes annuels, et les rapports du Commissaire aux Comptes ont été communiqués aux associés. L'Assemblée lui donne acte de ses déclarations.

Le Président met à la disposition des associés :

- La feuille de présence à l'assemblée ;
- Les pouvoirs des associés représentés ;
- la copie de la lettre de convocation adressée à chaque associé ;
- la copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes ;
- la copie de la lettre de convocation adressée aux représentants du personnel ;
- les rapports du Commissaire aux comptes ;
- le rapport de gestion du Président ;
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée ;
- l'inventaire de l'actif et du passif de la société au 31 Janvier 2020 ;
- les comptes annuels clos au 31 Janvier 2020 ;
- les projets de statuts modifiés.

L'Assemblée désigne deux scrutateurs en les personnes de la Société SODIBAY et de la Société NAVARDIS, associées, tous deux acceptant.

L'Assemblée désigne un secrétaire de séance en la personne de Madame Laetitia BELIT.

La feuille de présence certifiée sincère et véritable par les membres du bureau permet de constater que les actionnaires présents ou représentés possèdent 3262 actions émises sur les 3.272 actions émises par la société.

Puis le Président déclare que son rapport, les textes des projets de résolutions proposées, les rapports du Commissaire aux comptes ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

66 1
S S H4

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le Président rappelle l'ordre du jour :

DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

- Rapport de gestion du Président sur l'exercice clos le 31 janvier 2020 ;
- Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 janvier 2020 ;
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce; approbation de ces conventions ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 janvier 2020 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat.

DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

- Modification statutaire : Mise en harmonie l'article 14.1 des statuts avec les exigences du Mouvement E. Leclerc ;
- Modification de la composition du Conseil de parrainage : nomination de la Société CDA SUD OUEST ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Le Président donne lecture de son rapport de gestion et présente à l'Assemblée les comptes annuels. Lecture est ensuite donnée des rapports du Commissaire aux comptes et de l'exposé des motifs des projets de résolutions présentés.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION : APPROBATION DES COMPTES

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Janvier 2020, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne au Président *quitus* entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

L'Assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en compte de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

DEUXIEME RESOLUTION : AFFECTATION DU RESULTAT : DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

L'assemblée décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 869.932,79 euros de la manière suivante :

ORIGINE :

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 869.932,79 euros

AFFECTATION :

- *Dotation aux réserves :*

Aux autres réserves, soit.....84.652,79 euros

- *Dividendes*

- A titre de dividendes : 785.280,00 euros

MONTANT - MISE EN PAIEMENT - RÉGIME FISCAL DU DIVIDENDE :

Le dividende unitaire est donc de 240,00 euros

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à partir du 1^{er} août 2020.



L'Assemblée générale reconnaît avoir été informée que les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement, sauf exceptions, à un prélèvement forfaitaire non libératoire au taux de 12,8 % perçu à titre d'acompte ainsi qu'aux prélèvements sociaux à hauteur de 17,2 %. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune). La dispense doit être demandée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu : soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt et sur option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %. Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif.

L'Assemblée générale prend acte les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement (euros)
	Dividendes (euros)	Autres revenus distribués (euros)	
31 Janvier 2017	2.100	/	685.020
31 Janvier 2018	2.100	/	685.020
31 Janvier 2019	2.630	/	857.906

CETTE RÉOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

TROISIEME RESOLUTION : Conventions réglementées

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes, sur les conventions relevant de l'article L. 227-10 et suivants du Code de commerce, mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

CETTE RÉOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION - MODIFICATIONS STATUTAIRES

L'Assemblée générale, connaissance prise du rapport du Président et du projet des statuts modifiés, décide de procéder à la mise en conformité de l'article 14.1 des statuts de la société avec les préconisations du Mouvement E. Leclerc :

Ancienne rédaction : **14.1 – Il est institué un Conseil de Parrainage composé d'au moins trois membres, personnes physiques choisies parmi les associés dirigeants de Centres E. Leclerc ou les personnes morales dont le représentant est dirigeant de Centre E. Leclerc.**

Nouvelle rédaction : **14.1 – Il est institué un Conseil de Parrainage composé d'au moins cinq membres, personnes physiques choisies parmi les associés dirigeants de Centres E. Leclerc ou les personnes morales dont le représentant est dirigeant de Centre E. Leclerc.**

Elle adopte en conséquence la modification rédactionnelle précitée.

CETTE RÉOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

**DEUXIEME RESOLUTION - MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU CONSEIL DE
PARRAINAGE**

En conséquence de la modification statutaire précédente, l'Assemblée générale décide de nommer en qualité de nouveau membre du conseil de parrainage :

La société CENTRE DISTRIBUTEUR ALIMENTAIRE DU SUD OUEST – CDA SUD OUEST, Société par Actions Simplifiée au capital de 340.200 euros, dont le siège social est à Ibos (65420) - Route de Pau, immatriculée au RCS de TARBES sous le n° 592 780 043, représentée par Monsieur Davy SAINT-LAURENT, en sa qualité de Président.

Suite à ce changement, le Conseil de parrainage de la société est composé des sociétés SODILANDES, SODIBAY, ORMEAUDIS, CDA SUD OUEST et SU.MA.TYR.

CETTE RÉSOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

DELEGATION DE POUVOIR

L'Assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

CETTE RÉSOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à Midi.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président de l'Assemblée
Monsieur Hugo BELIT

La Secrétaire
Madame Lætitia BELIT

Les Scrutateurs
Société SODIBAY

Société NAVARDIS
